



Label

« *VILLES ET VILLAGES FLEURIS*
CADRE DE VIE »

**PALMARES
DEPARTEMENTAL**

2022



« Le label Villes et Villages Fleuris récompense l'engagement des collectivités dans leur démarche d'amélioration du cadre de vie et au travers de celui-ci, nous valorisons la politique départementale de soutien en faveur de la préservation des ressources et de la biodiversité. »

Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS
Présidente de Gard Tourisme

Le Jury Départemental

LA PRESIDENCE

- **Françoise LAURENT-PERRIGOT**, Présidente du Conseil départemental
- **Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS**, Présidente de Gard Tourisme
- **Francis LAUPIES**, Président du Jury départemental

REPRESENTANTS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

- **Dominique ANDRIEU-BONNET**, représentante du Conseil départemental à la Commission du Fleurissement, en qualité de titulaire
- **Jean-Charles BENEZET**, représentant du Conseil départemental à la Commission du Fleurissement, en qualité de suppléant

CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

- **Bernard PICAL**, personne qualifiée, Propriétaire du Parc les Camélias à Alès

GARD TOURISME

- **Cécile FEUILLADE**, Chargée de Mission au Service Démarches Qualité
- **Françoise MOUNIER**, Chargée de Mission au Service Démarches Qualité

LES MEMBRES DU JURY

- **Carole VIOT**, paysagiste conceptrice- Nîmes
- **Anne DONZALA**, pépiniériste horticultrice « LES SERRES DU SOLEIL » - Massillargues-Attuech
- **Florence BINESSE**, Consultante Ingénieur Horticole et Paysagiste, Journaliste et Formatrice ENFORA
- **Sylvie BOISSET**, service "Tourisme" au Conseil départemental
- **Grégory SAVIT**, Directeur CPIE du Gard - Alès
- **Anthony TALAGRAND**, Responsable Projets – Pôles Environnement Urbain Alès et Alès Agglomération
- **Patrice FABRE**, Espace verts – Mairie de St Privat des Vieux
- **Marcel TERME**, pépiniériste « LES ASTRIES » - Alès
- **Thibault DESSALCES**, pépiniériste « LES ASTRIES » - Alès
- **Nicolas ANDREU**, Responsable des Services Techniques - Mairie de Saint Martin de Valgalgues
- **Clément BAUDOT**, Chargé de Projets Zéro Phyto – FREDON OCCITANIE - Juvignac
- **Nicolas GINOUX**, Concepteur Paysagiste -Nîmes



Label national

« Villes et Villages Fleuris – Cadre de Vie »

Depuis plus de 60 ans, le label « Villes et Villages Fleuris » récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie.

Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets.

Au-delà de cette reconnaissance nationale, le label permet un accompagnement aux communes qui souhaitent perfectionner leur cadre de vie tout en préservant l'identité de leur territoire.

Le label constitue un outil d'aide au quotidien pour les communes qui souhaitent améliorer le bien-être de leurs habitants et préserver l'identité de leurs territoires, tout en développant leur cadre de vie.

La labellisation

- Inscription des communes auprès de Gard Tourisme en charge du Label
- Sélection par Gard Tourisme et le jury départemental des communes susceptibles d'être labellisées
- Attribution de la 1ère, 2ème, et 3ème Fleur par le Comité Régional du Tourisme et de Loisirs Occitanie (CRTLO)
- Proposition par le CRTLO Occitanie au Conseil National des VVF (CNVVF) pour l'obtention de la 4ème Fleur
- Coordination par le CNVVF pour l'attribution de la 4ème Fleur et des différents prix nationaux



CONTACT : GARD TOURISME – Service « Démarches Qualité »

- Cécile FEUILLADE
feuillade@tourismegard.com – 06 18 29 20 62
- Françoise MOUNIER
mounier@tourismegard.com – 07 67 33 07 60



Les Atouts d'une commune labellisée

• UNE COMMUNE CONVIVIALE

La présence de nombreux parcs et jardins incite les habitants à se réunir régulièrement et à participer à des projets collectifs : fêtes des plantes, concours des maisons fleuries, bourses aux plantes... proposés tout au long de l'année.

La mise à disposition de jardins communautaires ou collectifs permet d'impliquer les citoyens au cœur des projets et les animations pédagogiques sensibilisent la population à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

• UNE COMMUNE ATTRACTIVE

La présence du végétal en toutes saisons et l'aménagement des espaces paysagers en harmonie avec le patrimoine et l'identité de la commune participent à un environnement accueillant où il fait bon vivre.

L'accueil des visiteurs y est particulièrement soigné. La végétalisation saisonnière, l'ambiance paysagère spécifique, la propreté des espaces publics et la mise en valeur du patrimoine végétal et architectural favorisent l'attractivité touristique et contribuent au développement de l'économie locale.

• UNE COMMUNE ENGAGÉE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La protection de la faune, de la flore et des ressources naturelles (gestion raisonnée de l'eau, choix des plantes, mise en place du zéro-phyto, valorisation des déchets...) constitue une priorité de politique locale.

Les communes labellisées prennent en compte les enjeux écologiques de leur territoire et s'engagent pour l'avenir.

Quelques chiffres !

En France
près de 4 500
communes
labellisées de 1 à 4
Fleurs

En Occitanie
240 communes
labellisées

En France
Près de 270
communes
labellisées
4 Fleurs

Dans le Gard
22
communes
visitées en
2022

Dans le Gard
36 communes
inscrites
depuis 2021





« COUP DE CŒUR »

- LES ANGLES
- BAGNOLS-SUR-CEZE
- QUISSAC

« FELICITATIONS »

- AIGUEZE
- BRANOUX-LES-TAILLADES
- EUZET-LES-BAINS
- LA GRAND-COMBE
- MARGUERITTES
- RIVIERES
- LA ROQUE-SUR-CEZE
- SAINT-GENIES-DE-COMOLAS
- SAINT-LAURENT-DES-ARBRES

« ENCOURAGEMENTS »

- AIGREMONT
- BOISSET ET GAUJAC
- CRUVIERS-LASCOURS
- MILHAUD
- MONTFAUCON
- SAINT-FLORENT-SUR-AUZONNET
- SEYNES

« PARTICIPATION »

- CASSAGNOLES
- COMPS
- SAINT-ETIENNE-DES-SORTS

COMMUNES LABELLISEES

1 Fleur

- GARONS
- LUSSAN
- MONTFRIN
- ROCHEGUDE
- SAINT-ANDRE-DE-ROQUEPERTUIS
- SAINT-ANDRE-DE-VALBORGNE
- SAINT-JEAN-DE-VALERISCLE
- SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX
- SOMMIERES
- VAL D'AIGOUAL

2 Fleurs

- GALLARGUES-LE-MONTEUX
- LAUDUN
- LE VIGAN
- VERGEZE
- TAVEL
- SAINT-CHRISTOL-LES-ALES
- SAINT-MARTIN-DE-VALGALGUES
- **SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX (*)**
- VEZENOBRES

3 Fleurs

- AUMESSAS
- VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON

4 Fleurs

- ALES
- NIMES

(*) Evolution du label



INTERVENTIONS

Véronique MURE



A son sujet

Botaniste et ingénieur en agronomie tropicale, Véronique MURE défend depuis 30 ans la valeur patrimoniale des jardins et des paysages méditerranéens à travers l'histoire des végétaux qui les composent

Son parcours

En grande partie dans le domaine public, pour le site du Pont du Gard, pour la Région Occitanie, ou encore la communauté d'agglomération Nîmes-Métropole, où elle s'est attachée, entre autres, à préserver et valoriser les paysages qui font l'identité de ces territoires.

Elle exerce aujourd'hui une activité indépendante d'expertise et conseil en botanique, jardins et paysages.

Crée en 2010, l'entreprise individuelle Botanique-Jardins-Paysage, basée à Nîmes, est spécialisée dans l'étude de la flore, en particulier méditerranéenne et de ses liens avec les jardins et le paysage que ce soit d'un point de vue naturaliste, historique ou prospectif.

Elle réalise des expertises botaniques et accompagne les maîtres d'œuvres ou les maîtres d'ouvrages, public ou privés, afin d'ancrer les projets dans leur environnement à travers une palette végétale adaptée au site et répondant aux défis écologiques actuels (économie d'eau, adaptation aux changements climatiques, diversité biologique...).

Célestine MOUGE – CAUE du GARD



A son sujet

Paysagiste conceptrice, diplômée en 2019 de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille, elle entre au CAUE du Gard à l'issue d'un stage de fin d'étude.

Son parcours

Elle conseille et accompagne les communes dans leurs projets d'aménagements d'espaces publics, mission qui lui tient à cœur, ayant pour corollaire la sensibilisation des élus sur des sujets tels la valeur sociale d'une place, la perméabilité des sols ou la végétalisation des rues... premières étapes pour une approche contextuelle et d'ancrage du projet dans un contexte plus vaste.

Sa démarche de sensibilisation auprès du grand public et des populations scolaires adopte la même attitude au gré d'actions diversifiées.

Elle permet aux citoyens de mieux s'approprier leur cadre de vie, d'être plus armés pour prendre part à sa transformation ou simplement faire entendre leurs voix en matière d'aménagement du territoire.





**& Agence de développement
de Réservation touristiques du Gard**

13 rue Raymond Marc - BP 122 - 30010 Nîmes Cedex 4
www.tourismegard.com

